

MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA
SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOÛT 2020 – 19h
PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
3. **CORRESPONDANCE ET AFFAIRES COURANTES**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUILLET ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2020**
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Résolution – Nomination d'Annie Lajoie comme responsable de l'accès à l'information
 - 6.2 Résolution - Autoriser Annie Lajoie comme signataire au compte
 - 6.3 Résolution - Nomination des membres du Comité de pilotage Municipalité Amie des Aîné.e.s (MADA)
 - 6.4 Résolution – Contrat chargée de projet (MADA)
 - 6.5 Résolution – Embauche d'une responsable de la bibliothèque
 - 6.6 Résolution – Démarrer les procédures techniques et administratives avec le MAMH et les municipalités concernées menant à l'abolition de l'Agglomération de Rivière-Rouge
 - 6.7 Résolution – Correction de la résolution numéro 2019-10-180
 - 6.8 Résolution – Arrimer les hausses du salaire étudiant de la Municipalité à celles des normes du travail à travers une lettre d'entente avec le syndicat;
 - 6.9 Résolution – Autoriser un don de 489\$ à la Fondation de l'Hôpital de Mont-Laurier;
7. **TRÉSORERIE**
 - 7.1 Résolution – Création d'un Comité finances
8. **LOISIRS ET CULTURE**
9. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
10. **TRANSPORT ROUTIER (TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE...)**
 - 10.1 Résolution – Appel d'offre déneigement secteur 2 – Lac Caché
11. **HYGIÈNE DU MILIEU**
12. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 12.1 Résolution – Adoption du procès-verbal du CCU du 16 juillet 2020
 - 12.2 Résolution – Autorisation d'une demande de dérogation mineure – conteneur –station de pompage
 - 12.3 Résolution – Nomination Raphaël Ciccariello comme président du CCU
13. **TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Veillez prendre note que cet ordre du jour est un projet et que la Municipalité de La Macaza et le conseil municipal se gardent le droit d'ajouter, de modifier ou de supprimer des sujets déjà inscrits, sans avertissement, et ce, jusqu'à l'ouverture de la séance.
